

Allemagne

Infrastructure du bénévolat

1. Définition du concept

En Allemagne, le bénévolat s'exerce principalement dans les organisations bénévoles, dont la forme juridique légale est **l'association enregistrée** (*eingetragene Verein, eV*). En outre, les églises, associations de bienfaisance et les institutions publiques comme les écoles et les musées, ont aussi des programmes de bénévolat. Dans un sens plus large, on peut considérer que c'est l'infrastructure de base, où le bénévolat est organisé.

Dans le débat allemand, le concept d' « infrastructure du bénévolat », au sens étroit, concerne des organisations et des institutions, comme les associations bénévoles, les centres d'action bénévole ou les points de contact d'entraide, qui ont été établis au cours des trois dernières décennies. Ces dispositifs répondent à la recherche croissante de nombreux bénévoles de conseils indépendants, d'adéquation et de localisation.

Au cours de ces trois dernières décennies, **de nombreuses formes différentes d'infrastructure** ont été élaborées, en tenant compte des priorités différentes de chacune. Certaines concernent des groupes spécifiques, par exemple les bénévoles seniors (âgés de 50 ans et plus) ou les personnes handicapées (points de contact d'entraide). Toutes ces infrastructures ont cependant **un objectif commun** : agir en tant que centres d'information et centres de développement pour l'engagement bénévole et citoyen.

Une étude générale comportant les chiffres des infrastructures existantes en Allemagne recense environ :300 organismes et centres bénévoles (*Freiwilligenagenturen, Zentren*); environ 250 centres pour personnes âgées (*Seniorenbüros*); 212 points de contact d'entraide (*Selbsthilfekontaktstellen*); 500 centres ou maisons multi-générationnelles créés depuis 2006 grâce au programme *Mehrgenerationenhäuser*, financé par le Fonds social européen (FSE); 237 fondations communautaires (*Bürgerstiftungen*).

Il existe d'autres types d'infrastructures ayant des fonctions similaires : ce sont les points de contact locaux au sein de l'administration de la communauté ou des centres indépendants; les Bureaux communautaires destinés aux citoyens, mis en place dans le cadre du programme du FSE *Soziale Stadt*; les Points de discussion pour le développement local dans les zones rurales; les centres de Quartier (*Nachbarschaftshäuser*); les centres Socio-culturels; Les initiatives locales dans le contexte de l'Agenda 21¹; les centres parentaux et de la famille ; les centres de soins. La plupart de ces infrastructures sont plutôt de petite taille et capacité, avec 1-2 professionnels et très peu emploient jusqu'à 20 personnes.

1. L'Agenda 21 est un plan d'action global à considérer au niveau mondial, national et local par les organisations du système des Nations Unies, l'environnement. Action 21 a été adopté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro, au Brésil en 1992. Disponible à : <http://www.un.org/esa/dsd/agenda2>

La fonction principale de l'infrastructure en Allemagne est d'agir en tant que centres d'information et de développement pour le bénévolat, conseiller et placer des bénévoles dans des projets et des groupes locaux, explorer, développer et transférer des projets innovants et de nouvelles formes de bénévolat.

Des projets de monitorat, où des aînés bénévoles soutiennent les jeunes lors du passage de l'école à la vie professionnelle, se sont développés en Allemagne en grand nombre.

2. Panorama du bénévolat

Entre 1999 et 2002, la Commission d'enquête du Parlement allemand sur l'avenir de l'engagement civique (*Enquete-Kommission Zukunft des Engagements des Bürgerschaftlichen Deutschen Bundestag*) a établi **une définition communément admise de l'engagement civique / bénévolat** ("*Bürgerschaftliches Engagement*") et le définit comme comportant des activités qui :

- sont orientées vers le bien et le bénéfice communs,
 - sont bénévoles, sans relation employeur-employé et son cadre juridique,
 - ont lieu dans les groupes de la sphère et concernent des groupes en dehors du cercle familial,
- .ne sont pas rémunérées et non pour un gain financier, bien que dans certains cas un paiement limité sous forme d'indemnité puisse être accepté.

Depuis 1999, **une enquête nationale sur le bénévolat** (*Freiwilligen survey*) est effectuée tous les cinq ans sur la base de 15 000 à 20 000 interviews. Selon la dernière enquête de 2009, 36% de la Population allemande de plus de 14 ans font du bénévolat. Ce chiffre reste stable depuis 1999.

Par ailleurs cette enquête montre que plus d'hommes (40% de la population totale) que de femmes (32%) sont actifs dans le bénévolat. Il existe un écart considérable entre les nouveaux États fédéraux de l'Est et ceux de l'Ouest de l'Allemagne ; à l'Est moins de personnes bénévoles, étant donné que l'infrastructure de la société civile des associations indépendantes n'existait pas avant 1989 et qu'elle est encore en développement aujourd'hui. Les familles avec plusieurs enfants sont plus souvent engagées dans le bénévolat que les célibataires.

On trouve plus de bénévoles dans les zones rurales (40%) que dans les centres urbains (30%).

Il existe un écart considérable entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne : peu d'Allemands de l'Est font du bénévolat, étant donné que l'infrastructure des associations indépendantes de la société civile n'existait pas avant 1989 et est encore en développement aujourd'hui.

Outre ceux qui font du bénévolat, une somme additionnelle de 30% de la population allemande est considérée comme active dans la société, en tant que membres de clubs sportifs ou de chorales. Environ un tiers de ceux qui n'ont pas encore fait de bénévolat se disent généralement disposés à en faire. L'engagement bénévole des jeunes a légèrement diminué au cours des dix dernières années (de 37% en 1999 à 35% en 2009), en partie en raison de l'intensité croissante des obligations scolaires et universitaires et aussi le raccourcissement du temps d'études semble responsable

de cette évolution ; en revanche l'engagement bénévole de la tranche d'âge supérieure à 60 ans a augmenté de façon significative au cours des dix dernières années (de 31 à 37%).

Depuis l'Année internationale des volontaires (AIV) 2001, **la sensibilisation du public** à la valeur du bénévolat et à l'engagement civique a constamment augmenté. Cela apparaît notamment par le nombre croissant d'infrastructures mais aussi par la reconnaissance, prix et récompenses en augmentation accordés aux bénévoles et aux personnes remarquables. Depuis 2004, la Semaine de l'engagement civique (*Woche des bürgerschaftlichen engagement*) est organisée avec succès comme l'un des principaux instruments de sensibilisation et de reconnaissance pour le bénévolat par le Réseau national pour la société civile (*Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement*, BBE) ; elle rassemble chaque année près de 1 500 projets et initiatives à l'échelle locale, régionale et nationale². Depuis 2009 un prix national du bénévolat a été institué³. En outre la couverture médiatique sur le bénévolat a été en expansion au cours des dernières années. En 2009, ARD⁴, le principal réseau de diffusion allemand, a consacré au bénévolat toute une semaine thématique.

3. Le cadre juridique pour le bénévolat et sa mise en œuvre

> Dispositions légales relatives au bénévolat

Des travaux sont actuellement en cours pour élaborer **une base juridique complète** pour les services bénévoles (*Freiwilligendienste*). Ils comportent l'obligation d'effectuer des activités de bienfaisance au moins 20 heures par semaine. Ces services bénévoles sont particulièrement attrayants pour les adolescents et les jeunes adultes pour leur orientation professionnelle. Le projet de loi sur les services bénévoles vise à réglementer, notamment, leur étendue et leur durée, la possibilité de formation et le montant de la subvention des fonds publics pour les affectations des bénévoles.

Les évolutions récentes font toutefois se demander si cette loi sera adoptée ou non. Et avec **l'abolition de la conscription en 2011**, le débat sur l'avenir des services bénévoles s'est intensifié. Jusque-là, il y avait plusieurs formes de services : les services de la jeunesse au niveau de l'Etat, "l'Année sociale bénévole" (*Freiwilliges Soziales Jahr*) et « l'Année bénévole écologique » (*Freiwilliges Ökologisches Jahr*), ainsi que des programmes de services bénévoles spécifiques conduits par les ministères fédéraux avec des groupes cibles et des orientations différents.

En Juillet 2011, **un nouveau programme national de service volontaire**, accessible à toutes les générations, a été lancé. Compte tenu de cette évolution, une loi de service volontaire s'appliquerait uniquement à un petit groupe de personnes, autour de 80 000 affectations, y compris les 35 000 stages de l'année sociale bénévole et 35 000 affectations dans le Service fédéral volontaire nouvellement mis en place (*Bundesfreiwilligendienst*) en remplacement du service civil allemand (*Zivildienst*) qui a pris fin avec la fin de la conscription en 2011.

2. www.engagement-macht-stark.de - 3. www.geben-gibt.de - 4. *ARD-Arbeitsgemeinschaft der öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland (Consortium of public-law broadcasting institutions of the Federal Republic of Germany)* www.ard.de

Hormis la réglementation sur le service volontaire, **il n'y a pas de loi générale sur le bénévolat**. Cependant on trouve l'annonce d'une telle loi dans l'Accord de coalition⁵ du gouvernement fédéral de 2009.

En Octobre 2010, le gouvernement allemand a publié une **Stratégie nationale** sur le bénévolat qui a été élaborée suite à un vaste processus de consultation à travers le "Forum national pour l'engagement et la participation" organisé par le BBE⁶. La stratégie nationale a été largement critiquée par la société civile car elle fait suite à un principe déjà accepté. Aux yeux de la plupart des organismes bénévoles et associations du tiers-secteur, une loi globale sur l'engagement civique serait utile, mais pour ce faire, un débat public de fond est nécessaire.

Ce débat doit être mené sans contrainte ni temps imposé et avec tous les acteurs concernés par ce domaine. Les mécanismes et les résultats du Forum national pour l'Engagement et la participation peuvent servir de point de départ pour la discussion.

Jusqu'à présent, on pouvait trouver **les dispositions juridiques** concernant le bénévolat dans différents textes juridiques. Par exemple, cela inclut les codes sociaux (*Sozialgesetzbücher*) II et XII - bénévolat par les bénéficiaires du chômage ou d'aide sociale, VIII - jeunes et travail de terrain, le Code civil (BGB) - assurance en responsabilité civile pour les bénévoles, le Code de l'impôt sur le revenu (*Einkommensteuer Gesetzbuch*) – la définition du statut des organismes caritatifs, sans but lucratif, les règles pour l'allocation de dépenses non imposables pour les bénévoles.

De plus, il existe **plusieurs règlements dans les États fédéraux**, qui ont la responsabilité principale de la promotion du bénévolat. Il s'agit notamment de la réglementation de l'instance sur l'exemption de missions de bénévolat pendant les heures de travail, les règles de remboursement des frais pour le service des pompiers volontaires, etc.

En raison de l'absence d'une loi globale sur le bénévolat, la distinction n'est pas faite entre l'engagement civique et les activités professionnelles sur contrat et l'emploi secondaire exercé pour générer des revenus

Selon les experts, il y a aussi un besoin de réforme concernant la définition du statut d'organisme caritatif des entités publiques. A ce propos, la loi européenne est également concernée (par exemple la directive européenne sur les services). De nombreuses organisations à but non lucratif travaillant avec des bénévoles participent en même temps au secteur marchand et sont donc soumises à l'intense pression de la concurrence. Il est donc important de **prévoir des mécanismes de protection contre l'utilisation abusive** des activités de bénévolat dans des organisations à but lucratif.

5. www.cdu.de/portal2009/29145.htm - 6. www.b-b-e.de/index.php?id=foru

C'est au Gouvernement fédéral et au Parlement fédéral qu'il appartiendrait de créer une base juridique pour ces mécanismes, en coordination et en accord avec les États fédéraux (*Bundesländer*) et en consultant le secteur bénévole.

> Dispositions de financement dans le cadre juridique

Dans la structure fédérale de la République fédérale d'Allemagne (*Bundesrepublik Deutschland*), qui distingue entre le niveau fédéral et national, le niveau de l'État et celui des municipalités, c'est surtout **le niveau local** (municipalités, villes et comtés), qui **finance l'infrastructure du bénévolat de façon permanente**. Les municipalités collaborent avec de nombreux acteurs locaux indépendants tels que les organismes de bienfaisance et les associations. Les pouvoirs publics fédéraux et au niveau de l'État ont donné et continuent à donner des impulsions importantes concernant la construction d'infrastructures à travers des projets pilotes. Par exemple, **le ministère des Affaires familiales, des Seniors, des Femmes et de la Jeunesse** (*Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend*, BMFSFJ) a financé un vaste programme pilote *Mehrfamilienhäuser* : 500 maisons multigénérationnelles⁷ ont reçu chacune 40 000 euros par an (le terme étant de cinq ans).

Des programmes précédents de ce ministère ont été essentiels pour l'infrastructure, comme le financement dans les années 1990 d'agences pour les personnes âgées⁸ et d'organismes pour l'autonomie et l'entraide⁹.

Ce fut **le début des grands projets d'infrastructure**. Actuellement le BMFSFJ soutient le Centre de services de "*l'Initiative pour les Fondations communautaires*"¹⁰ pour faire avancer la mise en place à l'échelle nationale des fondations communautaires. Dans les prochaines années, le gouvernement fédéral se concentrera sur un habitat multigénérationnel et des fondations communautaires comme types d'infrastructures, tandis que d'autres infrastructures, comme les associations de bénévoles, ne seront financées que de façon marginale. Au-delà de cela, le BMFSFJ soutient les structures nationales de coordination pour les organismes bénévoles (BAGFA, voir ci-dessous) avec des subventions annuelles.

Il existe **d'autres régimes de financement à un niveau étatique**. L'État de Bavière favorise la création de 40 agences bénévoles¹¹ dans les zones rurales en retard. Le Land de Basse-Saxe soutient un Office¹² de service aux citoyens âgés dans chaque comté et chaque ville de district, qui vise principalement à gagner l'engagement civique de la génération des plus de 50 ans. Actuellement Ville hanséatique de Hamburg¹³ envisage d'instaurer jusqu'à 40 à 50 offices de quartier.

7. www.mehrgenerationenhaeuser.de

8. www.seniorenbueros.org

9. www.seko-bayern.de

10. www.die-deutschen-buergerstiftungen

11. www.bagfa.de

12. www.ms.niedersachsen.de

13. www.hamburg.de/ehrenamtliches-engagement

Pour les années à venir, le gouvernement fédéral et au niveau de l'Etat ainsi que les municipalités se sont engagés à mieux coordonner la promotion et le financement politique pour le développement de l'infrastructure. En tout cas, le gouvernement, à tous les niveaux veut s'engager durablement et financer de façon permanente, plutôt que de lancer de nouveaux programmes pilotes. Afin d'atteindre cet objectif, ils doivent reconsidérer leur forte propension à préférer, comme on l'a vu ces deux dernières décennies, les projets pilotes à court terme.

Cependant, il est très difficile de fusionner les différentes évolutions, initiées au cours des dernières années par le Bund, les Länder et les autorités locales. En outre, il faut impliquer les acteurs de la société civile car ce sont eux en particulier qui constituent l'organe le plus concerné par les équipements d'infrastructure. On peut certes critiquer qu'au niveau fédéral il faille apprendre aux acteurs à communiquer à tous les niveaux avec les parties prenantes de la société civile.

4. Structure du secteur à but non lucratif impliqué dans le bénévolat

> Infrastructure du bénévolat

En Allemagne, **il n'existe pas « un » organisme d'action bénévole national centralisé**, mais de nombreuses associations qui représentent les types d'infrastructures au niveau fédéral. C'est l'Association nationale des Centres d'action bénévole et leurs agences (*Bundesarbeitsgemeinschaft der Freiwilligenagenturen*, BAGFA) qui coordonne les organisations bénévoles au niveau national. Toujours au niveau de l'Etat il y a quelques associations de centres de bénévolat¹⁴, par exemple en Rhénanie du Nord-Westphalie et en Bavière.

Le Centre national d'information pour l'encouragement et le soutien de groupes d'entraide (*Nationale Kontakt und zur Informationsstelle Anregung und Unterstützung von Selbsthilfegruppen*, NAKOS¹⁵) est l'organisme national de coordination des organisations d'entraide. Il existe d'autres associations compétentes au niveau national : l'Association fédérale des Bureaux de Seniors (*Bundesverband für Seniorenbüros*, BaS), l'Association fédérale des centres socio-culturels (*Bundesvereinigung Soziokultureller Zentren eV*¹⁶). Les maisons multi-générationnelles n'ont pas de forme spécifique d'organisation, mais c'est à l'étude. L'Association fédérale des fondations allemandes (*Bundesverband Deutscher Stiftungen*¹⁷) coordonne l'initiative pour les fondations communautaires et tente actuellement de trouver des contacts au niveau régional, pour les fondations communautaires.

14. www.lagfa.de

15. www.nakos.de

16. www.soziokultur.de/bsz/

17. www.stiftungen.org

Le financement de ces réseaux, fondations et associations est organisé différemment. Habituellement ce sont des associations, dont les infrastructures individuelles sont en fait membres. Cependant il y a aussi des associations sous l'égide des grandes organisations caritatives comme le Réseau Caritas des Centres de Bénévolat (*Verbund Freiwilligen-Zentren im Deutschen Caritasverband*¹⁸).

> Réseaux d'intérêts particuliers, fondations et associations

En plus de ces organisations, qui représentent certains types d'infrastructures d'engagement civique au niveau de l'Etat et au niveau fédéral, **il existe des associations nationales dévolues à des questions particulières**, dont certaines sont étroitement liées à l'évolution de l'infrastructure; celles-ci comprennent la Fondation des Employés (*Stiftung Mitarbeit*¹⁹) et l' Association des citoyens actifs (*Association of Active Citizenship*²⁰) qui favorisent le développement des fondations communautaires et sont soutenues par les banques coopératives allemandes.

Par ailleurs il existe quelques fondations qui se consacrent particulièrement à **la promotion de l'engagement civique et de son infrastructure**, telles que la *Robert Bosch Foundation*²¹, *Alfred Toepfer Foundation*²² ou le *Generali Future Fund*²³. Et enfin, il existe **des réseaux thématiques**, comme le Centre pour la Citoyenneté en Allemagne (*Centrum für Corporate Citizenship Deutschland, CCCD*²⁴) ou *UPJ*²⁵ qui sont actifs dans le domaine du bénévolat et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), ainsi que des organismes bénévoles, qui agissent en tant qu'intermédiaires pour leurs membres.

La plus grande association est la Fédération Allemande des Sports Olympiques (*Deutsche Olympische Sportbund, DOSB*²⁶), avec 27,5 millions de membres(en 2008). Près de 25% de l'ensemble des bénévoles pratiquent des sports. En outre, **aux deux principales églises** (catholique romaine et évangélique luthérienne) **sont associées les deux plus grandes associations caritatives** : *Caritas*²⁷ (catholiques) et *Diakonie*²⁸ (protestante), avec des dizaines de milliers de résidences spéciales notamment les foyers pour personnes âgées, les écoles maternelles et d'autres services sociaux, où les gens font du bénévolat. 7% de la population de plus 14 ans sont impliqués dans l'église et les associations religieuses. 2,7% sont engagés dans un groupe d'intérêt politique (surtout dans les partis), 1,7% dans un groupe d'intérêt professionnel, en particulier dans les syndicats (source: *Freiwilligensurvey 1999/2004*).

18. www.caritas.de

19. www.mitarbeit.de

20. www.aktive-buergerschaft.de

21. www.bosch-stiftung.de

22. www.toepfer-fvs.de

23. www.generali-zukunftsfonds.de

24. www.cccdeutschland.org

25. www.upj.de

26. www.dosb.de

27. <http://www.caritas-ehrenamt.de/>

28. www.pflege-und-diakonie.de/ehrenamt/index.html

Au cours des dernières décennies, **ces grandes organisations ont régulièrement perdu des membres**. Cependant dans le même temps, on constate **une augmentation des initiatives et associations de petite taille et leur nombre continue à croître**.

Ainsi, de 1990 à 2003, le nombre d'organisations a presque doublé, passant de 300 000 à 574 000. Entre 2001 et 2003, ce nombre a augmenté de 30 000, mais il faut noter que cette croissance a eu lieu principalement dans les nouveaux Länder de l'ancienne Allemagne de l'Est.

En 13 ans, le nombre d'organisations pour l'engagement civil a presque doublé, en Allemagne, passant de 300 000 à 574 000.

L'infrastructure du bénévolat de création récente (au cours des trois dernières décennies) coopère à de nombreux niveaux avec les associations traditionnelles et les organisations dans le sport, la culture, l'éducation et les questions sociales.

Ensemble, ils développent des projets et promeuvent le bénévolat dans leurs organisations. Toutefois, ces contacts pourraient être encore plus soutenus. Il arrive que certaines organisations traditionnelles, comme les services de pompiers volontaires ou les organismes de bienfaisance, considèrent ces nouvelles installations d'infrastructure comme concurrentes. Cependant, ces nouvelles infrastructures sont aussi en partie liées pour leur fonctionnement avec les organismes de bienfaisance. Par exemple Caritas, le plus grand organisme de bienfaisance allemande, a commencé à ouvrir et financer des centres de bénévolat en 1996. En tant que tels, **53 des 300 organismes de bénévolat en Allemagne appartiennent au réseau Caritas de centres de bénévolat** ²⁹.

En dépit de ces connexions et d'une certaine coopération, le principal défi de la poursuite du développement de l'infrastructure du bénévolat sera de combler le fossé entre les organismes bénévoles et les associations allemandes traditionnelles dont l'histoire remonte au 19^{ème} siècle. **Les associations traditionnelles ont des besoins certains de soutien** : elles ont des difficultés à recruter de nouveaux administrateurs bénévoles et membres du conseil d'administration et sont aussi confrontées à des problèmes de financement. Pour étudier ces éléments de plus près la Fondation Robert Bosch a l'intention de lancer un nouveau programme de recherche ; il est prévu que les centres de bénévolat aideront les associations traditionnelles à gérer leur développement et à rechercher des candidats appropriés pour leur conseil d'administration.

> Réseaux transversaux pour l'engagement civique

En Allemagne, les structures d'échange de communication et de coopération des différents types d'infrastructures ne sont pas encore très établies. Il existe quelques réseaux au niveau de l'Etat, tel **le Réseau pour l'engagement civique en Bavière**³⁰ Leurs membres en sont des organismes de bénévolat, des associations de seniors et des organismes d'entraide. Afin d'éviter le chevauchement des champs d'action

29. www.caritas-ehrenamt.de/53691.html#Bayern

30. www.wir-für-uns.de

ainsi que la concurrence dans la collecte de fonds et l'allocation des ressources publiques, **il est urgent d'améliorer la coopération transversale**. Toutefois, au niveau local, il existe déjà certains réseaux où les types d'infrastructures fonctionnent ainsi.

C'est le cas du *Réseau pour l'engagement civique de Berlin*³¹, du *Réseau Aktivoli de Hamburg*³², du *Förderung von Bürgerschaftlichem engagement (FöBE)*³³ ou de la *Table ronde pour l'engagement civique de Nürenberg*.

En Juin 2002, le **Réseau national pour la société civile** (*Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement, BBE*³⁴) a été fondée. BBE agit en tant que structure de réseau nationale pour toutes les organisations impliquées dans la promotion du bénévolat, servant de lien entre les associations du secteur associatif, le secteur marchand et le monde du travail ainsi que les institutions communautaires fédérales. BBE se compose de 230 organisations membres, y compris les Eglises, les syndicats, les entreprises, les fondations et les institutions gouvernementales ainsi que la totalité des associations de la société civile allemande au niveau national (la plupart d'entre elles étant des organisations fédératives sectorielles regroupant des millions de membres) ainsi que les associations de l'infrastructure. Ses différents groupes de travail formulent et publient des communiqués et des avis consultatifs. Y sont abordés des sujets tels que l'éducation et l'engagement civique, la politique locale de l'engagement, les politiques du bénévolat d'entreprise et de l'engagement civique en Europe. Ces deux dernières années, le BBE a organisé une consultation pour élaborer **la Stratégie Nationale pour le bénévolat**, récemment publiée par le gouvernement allemand.

5. Autres parties prenantes

> Les institutions publiques

Au sein du gouvernement fédéral, le **ministère fédéral des Affaires familiales, des Seniors, des Femmes et de la Jeunesse (BMFSFJ)** est responsable des questions relatives à l'engagement civique et au bénévolat.

Au sein du ministère, se trouve le département de l'engagement civique, composé de plus de 30 employés. Au cours de ces dernières années, le très grand projet de maisons multigénérationnelles était d'une importance majeure pour la promotion de l'infrastructure de l'engagement civique en particulier. En outre, le BMFSFJ favorise des projets pilotes et de campagnes publiques, grandes et petites. Cependant une importante contribution financière est nécessaire, dans un proche avenir pour la construction des services volontaires fédéraux.

Le BMFSFJ a également financé les campagnes d'image pour l'engagement civique, comme en 2009, la campagne publique «**Geben gibt**» (Donner c'est recevoir). Le ministère soutient également la "**Semaine de l'engagement civique**" organisée par le BBE qui a lieu chaque année en Septembre. Chaque Etat fédéral possède des bureaux ou des départements concernés par la promotion du bénévolat. Généralement, ils sont rattachés au bureau du Premier ministre ou aux ministères spécifiques.

31. www.berlin.de/buergeraktiv/be/wissen/berlinerlandesnetzwerk.html

32. www.aktivoli.de - 33. (non précisé) - 34. www.b-b-e.de

Ces dernières années, des progrès ont été accomplis, par exemple l'amélioration de **l'assurance pour la protection des bénévoles et une reconnaissance accrue** au travers des *VolunteerCards* et certificats. En outre des pratiques actuelles de bonne gouvernance (municipalité civique) semblent gagner en importance et sont financés par plusieurs Etats.

L'administration locale des villes de moyennes et grandes dimensions mais aussi des comtés emploient de plus en plus de **coordinateurs rémunérés à temps plein** pour les bénévoles et la collecte de fonds au cours des dernières années.

Il incombe, entre autres responsabilité, à ces coordinateurs d'ouvrir les différentes agences et départements de la fonction publique pour l'engagement civique. Cela comprend aussi d'offrir une formation interne et le coaching vers une administration orientée vers les citoyens, qui se considère comme un facilitateur pour l'engagement civique. Ces coordinateurs à temps plein s'adressent directement aux citoyens. Ils organisent par exemple des tables rondes sur les questions importantes du développement de la communauté. Ces formes d'organisation de **participation citoyenne** (Agenda-commissaire) apparaissaient déjà dans les propositions de l'Agenda 21 local et en raison du développement de la gouvernance municipale elles ont augmenté ces dernières années.

La situation est particulière dans l'État de Baden-Württemberg³⁵, où il existe des centres de bénévolat au sein même de la municipalité. Par conséquent, les gestionnaires des bénévoles sont des employés de la ville ou du comté.

> D'autres parties prenantes

Les **fondations politiques des grands partis**, à savoir la *Friedrich-Ebert-Foundation*³⁶ (sociaux démocrates) et la *Konrad-Adenauer-Foundation*³⁷ (démocrates-chrétiens) sont devenues d'importants forums pour le discours sur l'engagement civique. Elles organisent des conférences et publient des tribunes régulièrement.

Actuellement il n'existe **pas de vaste programme concernant l'apprentissage**, mais **dans les années à venir** les écoles vont devenir des partenaires et des plateformes de plus en plus importantes pour le bénévolat. La raison première en est le nombre accru d'écoles à plein temps en Allemagne. Le bénévolat qui, traditionnellement, s'exerçait en dehors de l'école dans les organisations sportives pour les jeunes, les clubs culturels, doit désormais être intégré dans la vie scolaire. Deuxièmement, il existe de plus en plus de tutorats bénévoles concernant les écoles. En effet les gens qui sont dans la vie active ou ont déjà une vie professionnelle derrière eux, apportent leur soutien aux élèves dans leur choix d'une profession.

35. www.buergerengagement.de

36. www.fes.de

37. www.kas.de

Troisièmement, il y a un débat animé sur le sujet et l'importance de l'apprentissage informel et social, pour lequel les experts démontrent l'importance dans l'optique de renforcer les possibilités d'engagement civique. En outre, il faut créer de meilleures opportunités de participation pour faire de l'école un lieu où s'exercent des pratiques démocratiques et une culture civile du débat.³⁸

La stratégie d'engagement national du gouvernement fédéral a souligné combien les écoles en particulier sont un point de repère important de la politique d'engagement. Toutefois, **la responsabilité du système scolaire n'incombe pas au gouvernement fédéral, mais aux Etats.**

Certains États tels que le Bade-Wurtemberg ont lancé de vastes programmes intégrant l'engagement civique à l'école. Environ 1 000 écoles ont déjà des guides bénévoles de la jeunesse. Beaucoup d'autres Etats sont hésitants. Le BBE (Réseau National pour la Société civile) organise tous les deux ans une grande conférence d'experts sur l'Engagement civique et les écoles. Y sont présentés, et avec des documents, des exemples de bonnes pratiques des écoles locales qui s'ouvrent à l'engagement civique. La conférence du BBE 2010 a eu lieu en Octobre à Hamburg³⁹.

Au cours des dernières années, le nombre d'organismes bénévoles qui proposent des programmes d'apprentissage pour les écoles publiques et les centres de soins de jour pour les enfants a considérablement augmenté. Les séances bénévoles de lecture pour améliorer les compétences linguistiques des enfants sont particulièrement appréciées. Selon l'Enquête sur les bénévoles de 2009, 7% de tous les bénévoles sont actifs dans les écoles maternelles et les écoles primaires. De même, des infrastructures telles que les associations de bénévoles (voir ci-dessus) coopèrent également avec des entreprises.

6. Les possibilités de financement

La plupart des infrastructures de l'engagement civique dépendent du **financement des budgets publics**. En général, le financement n'est pas permanent, mais lié à des programmes pilotes se terminant après quelques années. Il n'existe pas de vue d'ensemble de la somme investie par le secteur public (aux niveaux fédéral, étatique, local) dans les infrastructures de bénévolat. Dans le programme des maisons multi-générationnelles (*Mehrgenerationenhäuser*) par exemple, 500 installations sont financées à hauteur chacune de 40 000 euros par an par le gouvernement fédéral. D'autres types d'infrastructures reçoivent beaucoup moins de fonds.

Les municipalités (villes et comtés) sont principalement responsables du développement durable des organismes et centres de bénévoles. Parfois, ce sont les **organismes de bienfaisance qui financent les organismes de bénévolat**. Des possibilités de financement permanents supplémentaires existent pour les différents types d'infrastructures comme les centres de soins (par exemple, pour les cas de démence des personnes malades) et les centres de contact d'entraide - (uniquement

38. www.wir-fueruns.de/landesnetzwerk/i1702.htm school/

39. www.freiwilligen-agentur.de/download/Bildung_Hamurg.pdf

des groupes d'entraide de santé) reçoivent de l'argent des fonds d'assurance de soins infirmiers.

Pour partie, les fonds proviennent également de **la promotion du programme de développement** ⁴⁰ ou du programme de développement des zones rurales de l'Union européenne, *Integrierte ländliche Entwicklung* (ILE) et LEADER⁴¹, dans le développement de l'infrastructure pour le travail bénévole. En plus de cette base de financement, il existe des ressources, par exemple des services particuliers (bénévolat d'entreprise), de fondations et de dons. Cependant, depuis 2009, avec la crise financière ces ressources sont menacées.

Par ailleurs, **des fonds proviennent de fondations**. Les plus actives sont la Robert Bosch Foundation, la Generali Zukunftsfond (pour l'avenir), la Alfred Toepfer Foundation. qui considèrent l'engagement civique comme un devoir primordial. Les donations et le sponsorat jouent principalement un rôle dans les projets individuels, mais ne sont pas impliqués dans un financement permanent. La part du financement par des fonds publics est estimée à trois quarts du total des recettes des infrastructures de l'engagement civique.

Bon nombre des infrastructures de bénévolat espèrent **augmenter leurs revenus provenant des entreprises** dans les années à venir, par exemple, par l'organisation de *Caring Days*(Journées du social). Au cours des dernières années, la dépense du financement public pour l'engagement civique n'a cessé d'augmenter. En raison de la crise financière, le gouvernement est amené à prendre des mesures d'austérité. Maintenant, il est à craindre que cette tendance positive ne vienne à s'inverser.

7. La recherche régulière et systématique

Depuis 1999, une **enquête nationale sur le bénévolat** (*Freiwilligen survey*) est compilée tous les cinq ans sur la base de 20 000 à 15 000 interviews. Selon la dernière enquête, réalisée en 2009, 36% de la population allemande âgée de plus de 14 ans fait du bénévolat. Cette enquête est financée par le Ministère Fédéral des Affaires familiales, des Seniors, des Femmes et de la Jeunesse. (BMFSFJ).

Le gouvernement national a également déclaré qu'il publierait un rapport national sur le bénévolat tous les 4-5 ans. La première parution est prévue pour la seconde moitié du 2012, en mettant l'accent sur le bénévolat d'entreprise et le RSE.

D'autres recherches sont menées sur l'effet et l'impact du bénévolat. A la demande du ministère bavarois du Travail et des Affaires sociales, l'Université catholique de

40. www.sozialestadt.de

41. www.landentwicklung.bayern.de, www.leaderplus.de

Munich a entrepris une analyse de l'usage du potentiel. Le résultat fut que pour chaque euro investi dans une infrastructure de bénévolat, on obtenait 7 euros en retour.

Pour chaque euro investi dans une infrastructure de bénévolat, on peut attendre un retour de 7euros

8. L'éthique et les normes de qualité pour le bénévolat

Il y a un nombre croissant de prestations et de stages **de formation à la gestion des bénévoles** (par exemple, l'Académie du Bénévolat *Akademie für Ehrenamtlichkeit eV*) qui abordent les questions fondamentales et les normes sur la façon de travailler avec des bénévoles, la culture de la reconnaissance, la participation et la formation. Le BAGFA a élaboré un "**label de qualité**" très complet pour les associations de bénévoles. Jusqu'à présent, 54 organismes ont entrepris ce processus de certification, qui sera mené par un groupe d'experts indépendants. Pour les maisons multigénérationnelles, un instrument d'auto-évaluation complète a été développé. Chaque maison est soumise de façon régulière à une analyse sérieuse d'auto-évaluation. Le financement à venir en dépend.

9. La sensibilisation aux possibilités de bénévolat

Au cours des dernières années, de nombreuses **bases de données en ligne** régionales et locales ont été créées, qui donnent un aperçu des infrastructures et des possibilités de bénévolat. Toutefois jusqu'à maintenant aucune norme nationale n'a pu être mise en place, il n'y a donc pas de vue d'ensemble à l'échelle nationale du nombre total de lieux effectifs. La première tentative pour une base de données nationale a été financée par le BMFSFJ en 2009 mais a échoué en raison de problèmes techniques.

Depuis l'Année internationale des volontaires (AIV) 2001, la **sensibilisation du public à la valeur du bénévolat et de l'engagement civique** a constamment augmenté. Cela se traduit, par exemple, par le nombre croissant d'infrastructures mais aussi par le nombre croissant de prix et récompenses pour les bénévoles et les gens exceptionnels. Depuis 2004, la **Semaine annuelle de l'Engagement Civique** (*Woche des bürgerschaftlichen Engagement*) est organisée avec succès comme l'un des principaux instruments pour la sensibilisation et la reconnaissance du bénévolat par le Réseau National pour la Société Civile (*Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement - BBE*) et rassemble chaque année, environ 1 500 projets et initiatives aux niveaux local, régional et national ⁴². Depuis 2009, un **prix national du bénévolat** est décerné⁴³.

En outre, on peut constater une augmentation de la couverture médiatique sur le bénévolat au cours des dernières années. En 2009, le principal réseau de radiodiffusion allemande, l'ARD, a consacré toute une semaine thématique au bénévolat.

42. www.engagement-macht-stark.de

43. www.geben-qibt.de

10. Les spécificités de l'Allemagne

La **promotion de l'État-providence** joue traditionnellement le rôle le plus important au sein de la politique de financement du secteur associatif. Cela est également valable pour les infrastructures du bénévolat. Pour le développement de l'infrastructure, il sera important d'assurer un financement durable par le secteur public afin de parvenir à une large extension des installations en fonction. Les niveaux national, étatique et local devront coopérer plus étroitement.

Récemment on a pu noter un nouveau mouvement de protestation au sein de la société civile à tous les niveaux politiques (la gare ferroviaire de Stuttgart, la campagne contre les technologies armes nucléaires, etc.). Ce mécontentement politique grandissant des citoyens signale la nécessité de nouvelles structures de gouvernance et de participation politique à tous les niveaux.

11. Recommandations

Au cours des dernières années l'infrastructure du bénévolat a considérablement augmenté en Allemagne. Cependant, dans la plupart des cas le **financement des moyens est insuffisant et non sécurisé**. Très rarement, on note plus d'un ou deux membres salariés à temps plein. Cela induit une grande diversité d'une part, et une culture de l'insécurité d'autre part. Ce sera l'une des principales tâches de la politique de bénévolat dans les années à venir afin d'assurer une plus grande stabilité. En cette occurrence, la structure fédérale de l'Allemagne constitue un problème. Une **sérieuse coordination entre les niveaux fédéral et étatique** est nécessaire pour prendre en compte la réalité et les besoins des municipalités. Malgré des déclarations d'intention on ne voit pas encore de programmes complémentaires et durables. On peut se demander s'ils seraient tout simplement réalisables.

Aussi la Stratégie nationale sur le bénévolat, adoptée par le Gouvernement fédéral en Octobre 2010, ne comporte-t-elle pas encore des solutions stratégiques pour la coordination et le financement de l'infrastructure du bénévolat. Le gouvernement fédéral doit étudier la façon dont **un financement de base des moyens de l'infrastructure pourrait être imputé au budget fédéral**. Il faudrait que ce financement fasse partie d'un instrument national pour la promotion de l'engagement civique et contienne les éléments suivants : financement de base des moyens de l'infrastructure ; des programmes spécifiques destinés aux différents groupes cibles, tels que les personnes âgées, les migrants; des programmes novateurs, des transferts de bonnes pratiques.

Pour la mise en place d'une approche stratégique de la promotion du bénévolat une analyse fiable de la réalité sur le terrain est nécessaire. Et pour cela il faut disposer d'une évaluation des moyens et d'une gestion de qualité.

L'UE, avec son important programme de financement, pourrait participer utilement à la promotion d'une stratégie de bénévolat visant l'aide sociale publique. Alors, le programme à venir pour la période 2014-2020 pourrait déjà fixer le cap.

Sources

- Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend 2006. *Freiwilliges Engagement in Deutschland 1999 – 2004*. Available at: www.bmfsfj.de/BMFSFJ/Service/Publikationen/publikationen.did=73430.html
- Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend, 2010. *Monitor Engagement*
- *Freiwilliges Engagement in Deutschland 1999-2004-2009*. Available at: www.bmfsfj.de/RedaktionBMFSFJ/Broschuerenstelle/Pdf-Anlagen/Monitor-Engagement-Nr-2,property=pdf,bereich=bmfsfj,sprache=de,rwb=true.pdf
- Jakob/Robke, 2010. *Engagementförderung als Infrastrukturförderung*. Available at: www.wir-fueruns.de/landesnetzwerk/gutachten-infrastruktur-jakob_roebke_end.pdf
- Institut für Fort- und Weiterbildung, Forschung und Entwicklung (IF) der Katholischen Stiftungsfachhochschule München, 2008. *Gutachten zum Wert des Bürgerschaftlichen Engagements*. Available at: http://intranet/wfu/gutachten_gkwh.pdf